



NATIONS  
UNIES

EP

UNEP/MED WG.478/3



PNUE



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

17 février 2020  
Français  
Original : Anglais

Première réunion du Comité de pilotage et de lancement du Projet IMAP-MPA financé par l'UE

Tunis, Tunisie, 10 mars 2020

**Point 3 de l'ordre du jour : Projet IMAP-MPA : État d'avancement, plan de travail et budget annuels**

**Plan de travail et budget annuels**

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leur exemplaire aux réunions et de ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

## Introduction

1. Le projet "Vers la réalisation du bon état écologique de la mer Méditerranée et de la côte par un réseau écologiquement représentatif et efficacement géré et surveillé d'aires marines protégées" (ci-après dénommé projet IMAP-MPA), financé par l'Union européenne (UE) - la Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR) et le Green MED III : Instrument financier européen du programme régional IEV Sud pour l'eau et l'environnement 2018-2022 ; couvre une période de 42 mois à partir d'août 2019, avec un budget global de 3 999 660 euros (4 459 309 USD).
2. Le plan de travail du projet est présenté dans la section 11 du document de projet. Il couvre la période allant du troisième trimestre de 2019 à 2022. Le présent document fournit une description détaillée des activités spécifiques qui seront entreprises en 2020, ainsi qu'une évaluation de l'exécution de ces activités en 2021 et 2022.
3. En outre, le tableau 2 fournit une ventilation budgétaire détaillée au présent rapport pour toute la durée du projet. Le budget est organisé en classes et activités parrainées par l'UMOJA, fournissant des informations détaillées pour les années 2019 et 2020, ainsi qu'une proposition d'allocation de fonds pour 2021 et 2022.

## Allocation budgétaire

4. 2 618 729 USD ont été alloués à la catégorie parrainée par les partenaires d'exécution (IP) pour soutenir le travail du SPA/RAC par le biais d'un Accord de coopération de projet (PCA/2020/A2553) signé en janvier 2020.
5. Pour soutenir l'organisation de la première réunion du Comité de pilotage et de lancement du projet, une modification budgétaire attachée à l'Accord de coopération de projet (ACP) a été convenue entre le PNUE/PAM et le SPA/RAC. Cette modification était nécessaire car le budget initial ne prévoyait pas de fonds pour la gestion et l'organisation des réunions du projet, y compris pour l'organisation de la réunion de lancement et de la première réunion du Comité de pilotage. Les informations spécifiques relatives à la modification susmentionnée sont fournies ci-dessous :
  - a) Un montant total de 10 000 USD a été utilisé/soustrait de la ligne budgétaire 140-13 de l'ACP "Mise en œuvre du programme de surveillance intégrée (pollution, biodiversité et hydrographie) en Algérie, en Égypte, en Libye et en Tunisie (SPA/RAC)" d'une valeur totale de 222 965 USD.
  - b) Une nouvelle ligne budgétaire a été créée, à savoir la ligne 140-23, sous le titre "Services contractuels" intitulée "Coordination de projets - Organisation de réunions" d'une valeur totale de 10 000 USD.
  - c) Après le transfert de fonds, la valeur totale de la ligne budgétaire 140-13 de l'ACP "Mise en œuvre du programme de surveillance intégrée (pollution, biodiversité et hydrographie) en Algérie, en Égypte, en Libye et en Tunisie (SPA/RAC)" est de 212 935 USD.
6. Cette solution proposée est conforme à la clause X, point 3 du PCA/2020/A2553 : "*Le SPA/RAC est autorisé à apporter des modifications n'excédant pas 15% sur une ligne quelconque du budget du projet, à condition que le budget total alloué par le PNUE ne soit pas dépassé*".
7. En outre, sur la base de la solution proposée :

- a) La variation totale des "Services contractuels" est de 0,7% (<15%) et le budget total alloué par le PNUE à l'ACP n'est pas dépassé ;
- b) La valeur totale des "services contractuels" au titre du PCA/2020/A2553 et, par la suite, de la structure budgétaire globale du projet est maintenue conformément à la structure initiale.

8. À ce stade, aucune autre révision ou réaffectation budgétaire n'est prévue ou proposée.

**Tableau 1** : Plan de travail du projet comprenant des indications sur les activités qui seront entreprises en 2020, et une projection pour 2021 et 2022.

ID	Objectifs et activités du projet	Division concernée	2020				2021	2022
			Q1	Q2	Q3	Q4		
<b>I</b>	<b>Résultat 1 : Amélioration du niveau de capacité de chaque pays dans la mise en œuvre de l'IMAP et la communication des données fiables pour les indicateurs communs de l'IMAP</b>							
1	Produit 1.1 : Identification approfondie des capacités requises à l'échelle nationale pour permettre la mise en œuvre de l'IMAP et faciliter la fourniture de données fiables et de qualité assurée pour le MED QSR 2023	PAM/ MED POL						
	1.1.a : Réunions de coordination nationales							
	1.1.b : Consultants nationaux sur la biodiversité							
	1.1.c : Accord sur les sites de surveillance							
	1.1.d : Accord sur l'approche intégrée pour les indicateurs communs de l'IMAP							
	1.1.e : Identification des méthodologies et protocoles nécessaires pour le suivi des indicateurs communs de l'IMAP							
	1.1.f : Feuille de route pour la mise en œuvre de l'IMAP avec des tâches claires demandées aux différentes institutions/contributeurs nationaux							
	1.1.g : Définition des besoins concrets pour un suivi efficace							
2	Produit 1.2: Renforcement des capacités et échange des bonnes pratiques au niveau national, sous-régional et régional par des sessions de formation spécifiques et des réunions	PAM/ MED POL ; SPA/RAC						
	1.2.a : Préparation de formations nationales spécifiques							
	1.2.b : Formations spécifiques livrées							
	1.2.c : Formations sous-régionales							
	1.2.d : Formation(s) régionale(s)							
	1.2.e : Échange de bonnes pratiques lors de visites de pays							
	1.2.f : Consultants régionaux (eutrophisation, contaminants, déchets marins, côte et hydrographie, ENI, espèces, habitats)							
<b>II</b>	<b>Résultat 2 : Surveillance et évaluation harmonisées, y compris au niveau sous-régional, des indicateurs communs de l'IMAP pour la biodiversité et les espèces non indigènes (ENI) ; la pollution et les déchets marins ; et l'hydrographie tant à l'intérieur qu' à l'extérieur des AMP.</b>							
3	Produit 2.1 : Surveillance intégrée/conjointe dans les AMP et des zones subissant de fortes pressions, effectuée dans des sites pilotes identifiés pour des indicateurs communs convenus	PAM/ MED POL ; SPA/RAC						
	2.1.a : Consultation avec les pays pour la sélection des sites pilotes							
	2.1.b : Mise en œuvre des projets pilotes IMAP dans 7 pays							
	2.1.c : Consultants régionaux (eutrophisation, contaminants, déchets marins, côte et hydrographie, ENI, espèces, habitats) pour soutenir une surveillance harmonisée							
<b>III</b>	<b>Résultat 3 : Amélioration de la mise en œuvre de la gouvernance et des politiques relatives aux Aires marines protégées dans les pays de Sud de la Méditerranée</b>							

ID	Objectifs et activités du projet	Division concernée	2020				2021	2022
			Q1	Q2	Q3	Q4		
4	Produit 3.1: Soutien à l'élaboration d'une stratégie nationale de réseau d'AMP pour la côte égyptienne	SPA/RAC						
	3.1. a : Réunion de coordination et de planification							
	3.1. b : Embauche de consultants pour l'élaboration de la stratégie nationale							
	3.1. c : Consultations nationales avec les parties prenantes sur la stratégie nationale							
	3.1. d : Élaboration du premier projet de stratégie						Q1	
	3.1. e : Atelier national pour présenter le premier projet de stratégie						Q2	
	3.1. f : Examen du premier projet de stratégie						Q3	
	3.1. g : Soumission du deuxième projet de stratégie						Q3	
	3.1. h : Atelier pour la présentation du deuxième projet de stratégie						Q4	
	3.1. i : Validation et adoption de la stratégie au niveau national							Q1
5	Produit 3.2: Organisation du Forum 2020 des Aires marines protégées en Méditerranée afin de jeter les bases du processus d'agenda post 2020 des AMP en Méditerranée	SPA/RAC						
	3.2. a : Organisation du premier comité de pilotage du Forum 2020 des Aires marines protégées en Méditerranée (Marseille, 6-7 février 2020) : lancement du processus du forum							
	3.2. b : Lancement d'un <i>save-the-date</i> pour le Forum 2020 des Aires marines protégées en Méditerranée							
	3.2. c : Recrutement d'un ou plusieurs consultants pour l'évaluation de la Feuille de route 2012-2020 du Forum AMP et l'élaboration des recommandations et de la feuille de route du Forum AMP post 2020							
	3.2. d : Lancement d'un appel à communications et à études de cas							
	3.2. e : Ouverture du processus d'inscription au Forum 2020 des aires marines protégées en Méditerranée							
	3.2. f : Organisation de la deuxième réunion du comité de pilotage du Forum 2020 des Aires marines protégées en Méditerranée (Rome, 30 juin - 1 <sup>er</sup> juillet 2020) : sélection d'études de cas							
	3.2. g : Organisation de webinaires et de consultations en ligne pour l'élaboration des recommandations post-2020 et de la feuille de route du Forum AMP post 2020							
	3.2. h : Organisation du troisième comité de pilotage du Forum 2020 des aires marines protégées en Méditerranée (Tunis, septembre 2020) : accord sur le programme final du forum et sur son déroulement							
	3.2. i : Organisation du Forum 2020 des Aires marines protégées en Méditerranée (Monaco, 30 novembre - 2 décembre 2020)							
	3.2. j : Élaboration des Actes du Forum 2020 des Aires marines protégées en Méditerranée et leur publication sur le site web du Forum AMP						Q1	
	3.2. k : Présentation des conclusions et recommandations du Forum 2020 des Aires marines protégées en Méditerranée lors d'événements nationaux, régionaux et internationaux pertinents						Q1 Q2	
6	Produit 3.3: Élaboration d'un document stratégique sur les AMP et autres mesures efficaces de conservation par zone en Méditerranée, conformément au cadre mondial de la biodiversité post-2020 de la CDB, par le biais d'un processus participatif	SPA/RAC						
	3.3. a : Recrutement d'un (de) consultant(s) pour l'élaboration du projet de document stratégique sur les AMP et les OECM en Méditerranée et élaboration du rapport de démarrage de la mission							
	3.3. b : Élaboration de la première ébauche du document stratégique sur les AMP et les OECM en Méditerranée par le biais d'examen documentaires, d'entretiens et de consultations							
	3.3. c : Examen de la première version du document stratégique sur les AMP et les OECM en Méditerranée par le SPA/RAC avec le soutien et les conseils du groupe d'experts ad hoc pour les AMP en Méditerranée (AGEM) et en tirant parti des							

ID	Objectifs et activités du projet	Division concernée	2020				2021	2022
			Q1	Q2	Q3	Q4		
	conclusions et recommandations du Forum 2020 des AMP en Méditerranée							
	3.3. d : Soumission de la deuxième version du document stratégique sur les AMP et les OECM en Méditerranée à l'Atelier technique pour l'élaboration de la feuille de route post-2020 sur les Aires marines protégées et autres mesures efficaces de conservation par zone en Méditerranée" (février 2021) pour examen et finalisation					Q1		
	3.3. e : Soumission du projet de document stratégique sur les AMP et les OECM en Méditerranée à la 15 <sup>e</sup> réunion des Points focaux ASP/DB pour examen					Q2		
	3.3. f : Soumission du projet de document stratégique sur les AMP et les OECM en Méditerranée à la réunion des Points focaux du PAM pour examen et soumission à la COP 22 pour examen final					Q3		
	3.3. g : Soumission du projet de document stratégique sur les AMP et les OECM en Méditerranée à la COP 22 pour adoption					Q4		
IV	<b>Résultat 4 : Amélioration de la gestion des AMP sur site et identification des mécanismes qui assurent la durabilité des AMP</b>							
7	Produit 4.1 : Élaboration de plans de gestion des AMP et apport d'un soutien pour leur mise en œuvre effective	SPA/RAC						
	4.1. a : Réunions de coordination et de planification en Algérie, au Liban et en Libye							
	4.1. b : Études écologiques et socio-économiques complémentaires dans les AMP en Algérie, au Liban et en Libye					Q1		
	4.1. c : Recrutement de consultants pour élaborer les plans de gestion dans les AMP en Algérie, au Liban et en Libye					Q1 Q2		
	4.1. d : Consultations avec les parties prenantes aux niveaux national et local						Q1 Q2	
	4.1. e : Élaboration des premiers projets de plans de gestion					Q3 Q4		
	4.1. f : Atelier national pour présenter les premiers projets de plans de gestion					Q4	Q1	
	4.1. g : Examen des premiers projets de plans de gestion						Q1 Q2	
	4.1. h : Soumission des deuxièmes projets de plans de gestion						Q2	
	4.1. i : Ateliers pour la présentation des deuxièmes projets de plans de gestion						Q2 Q3	
	4.1. j : Validation et adoption des plans de gestion au niveau national						Q3	
	4.1. k : Élaboration de plans de financement pour les AMP en Algérie, au Liban et en Libye						Q1 Q2 Q3	
8	Produit 4.2 : Amélioration de la gestion des AMP par le renforcement des capacités et le lancement de la mise en œuvre du plan de gestion	SPA/RAC						
	4.2. a : Réunions de coordination et de planification au Maroc et en Tunisie							
	4.2. b : Recrutement de consultants en formation sur la gestion efficace des AMP et le rôle socio-économique durable des AMP							
	4.2. c : Dossier de formation sur la gestion efficace des AMP					Q1 Q2		
	4.2. d : Atelier régional sur la gestion efficace des AMP					Q2		
	4.2. e : Programmes de surveillance et de contrôle pour Jbel Moussa au Maroc et les îles Kerkennah en Tunisie					Q2 Q3 Q4		
	4.2. f : Dossier de formation sur le rôle socio-économique durable des AMP					Q1 Q2		
	4.2. g : Atelier régional sur le rôle socio-économique durable des AMP					Q3		



**Tableau 2** : Budget annuel du projet pour 2019 et 2020, et projection de l'allocation budgétaire pour 2021-2022.

Les classes parrainées par l'UMOJA de l'ONU Environnement/Objet du budget		BUDGET PAR ANNEE			
		Année 1 (M1-M12)	Année 2 (M13-M24)	Projection 2021-2022	TOTAL

<b>FT30_010 EFFECTIF DU PROJET ET PERSONNEL</b>					
10-01	Chef de projet (P2) - Gestion et coordination (PAM)	\$61 315	\$128 205	\$256 410	<b>\$445 931</b>
10-02	Assistant à l'administration et aux finances des projets (G5) - (PAM)	\$13 378	\$23 411	\$46 823	<b>\$83 612</b>
10-03	Chef d'équipe pour les consultants régionaux	\$13 378	\$23 411	\$46 823	<b>\$83 612</b>
10-04	Un expert en matière du genre doit élaborer une évaluation du genre et un plan d'action spécifique pour le projet	\$6 689	\$7 804	\$7 804	<b>\$22 297</b>
10-05	Consultant régional pour la pollution et l'eutrophisation	\$10 033	\$10 033	\$13 378	<b>\$33 445</b>
10-06	Consultant régional pour les déchets marins et les micros plastiques	\$11 148	\$13 378	\$20 067	<b>\$44 593</b>
10-07	Consultant régional pour la pollution et contaminants	\$8 919	\$10 033	\$14 493	<b>\$33 445</b>
10-08	Consultant régional en hydrographie	\$11 148	\$13 378	\$20 067	<b>\$44 593</b>
<b>Total des composantes</b>		<b>\$136 009</b>	<b>\$229 654</b>	<b>\$425 864</b>	<b>\$791 527</b>

<b>FT30_160 DÉPLACEMENTS</b>					
160-01	Déplacements et transports du personnel (PAM)	\$6 689	\$6 689	\$14 493	<b>\$27 871</b>
160-02	Voyages pour assister à des CPP, des réunions, des ateliers et des formations (parties prenantes des pays)	\$0	\$22 297	\$44 593	<b>\$66 890</b>
<b>Total des composantes</b>		<b>\$6 689</b>	<b>\$28 986</b>	<b>\$59 086</b>	<b>\$94 760</b>

<b>FT30_120 SERVICES CONTRACTUELS</b>					
120-01	Activité 1.2.1 : Soutien par le biais d'un renforcement des capacités ciblé, d'ateliers, de formations nationales ; spécification des besoins de surveillance liés aux indicateurs communs de pollution de l'IMAP (ouvert à tous les pays bénéficiaires)	\$10 033	\$12 542	\$27 592	<b>\$50 167</b>
120-02	Activité 1.2.2 : Ateliers sous-régionaux de "formation des formateurs" pour la pollution et les déchets marins (1/sous-région, surveillance intégrée et communication de données à qualité garantie)	\$14 493	\$18 116	\$39 855	<b>\$72 464</b>
120-03	Activité 1.2.3 : Échange de bonnes pratiques au niveau régional (y compris réunions, visites de pays et échanges)	\$7 804	\$9 755	\$21 460	<b>\$39 019</b>
120-04	Consultants nationaux pour le rapport d'évaluation des besoins, la sélection des sites pilotes et la conception du programme de surveillance intégrée en Israël, au Liban et au Maroc	\$18 060	\$22 575	\$49 666	<b>\$90 301</b>
120-05	Mise en œuvre du programme de surveillance intégrée (pollution, biodiversité et hydrographie) en Israël, au Liban et au Maroc	\$33 445	\$41 806	\$91 973	<b>\$167 224</b>
<b>Total des composantes</b>		<b>\$83 835</b>	<b>\$104 794</b>	<b>\$230 546</b>	<b>\$419 175</b>

Les classes parrainées par l'UMOJA de l'ONU Environnement /Objet du budget	BUDGET PAR ANNÉE			
	Année 1 (M1-M12)	Année 2 (M13-M24)	Projection 2021-2022	TOTAL

<b>FT30_140 SUBVENTION A LA MISE EN OEUVRE</b>					
140-01	Responsable AMP du projet à plein temps (SPA/RAC)	\$20 067	\$37 904	\$75 808	<b>\$133 779</b>
140-02	Responsable IMAP du projet à temps partiel (SPA/RAC)	\$17 837	\$28 986	\$57 971	<b>\$104 794</b>
140-03	Assistant de projet à temps partiel (SPA/RAC)	\$5 017	\$16 165	\$32 330	<b>\$53 512</b>
140-04	Assistant technique de projet à temps partiel (SPA/RAC)	\$15 608	\$31 215	\$62 430	<b>\$109 253</b>
140-05	Consultant régional pour la biodiversité et les habitats (SPA/RAC)	\$0	\$27 871	\$27 871	<b>\$55 741</b>
140-06	Consultant régional pour la biodiversité et les espèces (SPA/RAC)	\$0	\$27 871	\$27 871	<b>\$55 741</b>
140-07	Consultant régional en biodiversité et ENI (SPA/RAC)	\$0	\$27 871	\$27 871	<b>\$55 741</b>
140-08	Déplacements et transports du personnel (SPA/RAC)	\$11 148	\$22 297	\$39 019	<b>\$72 464</b>
140-09	Équipements et locaux (SPA/RAC)	\$11 148	\$11 148	\$22 297	<b>\$44 593</b>
140-10	Déplacements et transports à l'appui des produits 1.2, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1 et 4.2 et des parties prenantes des pays (SPA/RAC)	\$44 593	\$111 483	\$167 224	<b>\$323 300</b>
140-11	Mise en œuvre sur le terrain de la surveillance pilote intégrée (navire/équipement/équipage/laboratoires/analyse pour soutenir le processus de l'IMAP sous les produits 1.2 et 2.1 en Algérie, Égypte, Libye et Tunisie (SPA/RAC)	\$0	\$267 559	\$278 707	<b>\$546 265</b>
140-12	Consultants nationaux pour le rapport d'évaluation des besoins, la sélection des sites pilotes et la conception du programme de surveillance intégrée en Algérie, en Égypte, en Libye et en Tunisie (SPA/RAC)	\$27 871	\$39 019	\$55 741	<b>\$122 631</b>
140-13	Mise en œuvre du programme de surveillance intégrée (pollution, biodiversité et hydrographie) en Algérie, en Égypte, en Libye et en Tunisie (SPA/RAC)	\$0	\$111 483	\$111 483	<b>\$222 965</b>
140-14	Activité 3.1.1 : Élaboration d'une stratégie nationale pour le développement d'un réseau d'AMP sur la côte méditerranéenne de l'Égypte (SPA/RAC)	\$0	\$33 445	\$33 445	<b>\$66 890</b>
140-15	Activité 3.2.1 : Organisation du Forum 2020 des Aires marines protégées en Méditerranée (SPA/RAC)	\$0	\$22 297	\$0	<b>\$22 297</b>
140-16	Activité 3.3.1 : Élaboration d'un document stratégique post-2020 sur les AMP et autres mesures efficaces de conservation par zone en Méditerranée, conformément au cadre mondial de la biodiversité post-2020 de la CDB (SPA/RAC)	\$0	\$11 148	\$11 148	<b>\$22 297</b>
140-17	Activité 4.1.1 : Élaboration d'un plan de gestion pour la future AMP du Cap de Garde-Edough (Algérie) (SPA/RAC)	\$0	\$27 871	\$27 871	<b>\$55 741</b>
140-18	Activité 4.1.2 : Élaboration d'un plan de gestion pour la réserve naturelle/ASPIM de la côte de Tyr (Liban) (SPA/RAC)	\$16 722	\$27 871	\$33 445	<b>\$78 038</b>
140-19	Activité 4.1.3 : Élaboration d'un plan de gestion pour la future AMP du Golfe de Syrte (Libye) (SPA/RAC)	\$11 148	\$27 871	\$39 019	<b>\$78 038</b>
140-20	Activité 4.2.1 : Développement et mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités en matière de planification et de gestion des AMP et des aspects socio-économiques (SPA/RAC)	\$22 297	\$61 315	\$72 464	<b>\$156 076</b>

Les classes parrainées par l'UMOJA de l'ONU Environnement /Objet du budget		BUDGET PAR ANNÉE			
		Année 1 (M1-M12)	Année 2 (M13-M24)	Projection 2021-2022	TOTAL

140-21	Activité 4.2.2 : Améliorer la gestion de la future AMP de Jbel Moussa (Maroc) (SPA/RAC)	\$0	\$22 297	\$50 167	<b>\$72 464</b>
140-22	Activité 4.2.3 : Améliorer la gestion de la future AMP des îlots du nord-est de l'archipel de Kerkennah (SPA/RAC)	\$11 148	\$22 297	\$39 019	<b>\$72 464</b>
140-23	Communication, publication, traduction, diffusion, etc.	\$5 574	\$11 148	\$50 167	<b>\$66 890</b>
140-24	Audit annuel des fonds exécutés pour soutenir les coûts du SPA/RAC	\$3 344	\$5 574	\$11 148	<b>\$20 067</b>
140-25	Coûts d'exploitation et autres coûts directs	\$1 115	\$1 672	\$3 902	<b>\$6 689</b>
	<b>Total des composantes</b>	<b>\$224 638</b>	<b>\$1.035 674</b>	<b>\$1 358 417</b>	<b>\$2 618 729</b>

FT30_125 COÛTS D'EXPLOITATION ET AUTRES COÛTS DIRECTS					
125-01	Réunions (Comité de pilotage du projet, etc.)	\$0	\$13 935	\$30 658	<b>\$44 593</b>
125-02	Fournitures de bureau, consommables, expédition, coursiers, etc.	\$0	\$1 672	\$3 902	<b>\$5 574</b>
125-03	Divers	\$1 115	\$1 115	\$3 344	<b>\$5 574</b>
125-04	Équipements et maintenance	\$1 115	\$1 115	\$3 344	<b>\$5 574</b>
125-05	Frais de publication, de traduction, de diffusion et de rapport	\$0	\$15 608	\$33 799	<b>\$49 407</b>
125-06	Communications (tel, fax, e-mail, etc.)	\$1 115	\$1 115	\$3 344	<b>\$5 574</b>
125-07	Évaluation finale	\$0	\$0	\$33 445	<b>\$33 445</b>
	<b>Total des composantes</b>	<b>\$3 344</b>	<b>\$34 560</b>	<b>\$111 837</b>	<b>\$149 741</b>

<b>TOTAL DES COÛTS DIRECTS</b>	<b>\$454 515</b>	<b>\$1 433 668</b>	<b>\$2 185 750</b>	<b>\$4 073 933</b>
--------------------------------	------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Coût de soutien du projet (CSP)					
	Coût de soutien du projet (ONU Environnement Nairobi)	\$31 816	\$100 357	\$153 003	<b>\$285 175</b>
	<b>Total des composantes</b>	<b>\$31 816</b>	<b>\$100 357</b>	<b>\$153 003</b>	<b>\$285 175</b>

<b>TOTAL (DIRECT+PSC) COÛT par ANNEE</b>	<b>\$486 331</b>	<b>\$1 534 025</b>	<b>\$2 338 753</b>	<b>\$4 359 108</b>
--	------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Réserve					
	Provision pour réserve pour imprévus				\$100 201
	<b>Total des composantes</b>				<b>\$100 201</b>

<b>TOTAL DES COÛTS ACCEPTÉS</b>	<b>\$486 331</b>	<b>\$1 534 025</b>	<b>\$2 338 753</b>	<b>\$4 459 309</b>
---------------------------------	------------------	--------------------	--------------------	--------------------